



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9063<sup>e</sup>** séance

Mardi 14 juin 2022, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Hoxha . . . . .	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
	Chine . . . . .	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
	Gabon . . . . .	M. Biang
	Ghana . . . . .	M. Agyeman
	Inde . . . . .	M. Asokan
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
	Kenya . . . . .	M. Ndung'u
	Mexique . . . . .	M <sup>me</sup> Buenrostro Massieu
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M<sup>me</sup> Ghada Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, et M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi, Spécialiste chargée de la protection et de la sensibilisation au sein de l'organisation Peace Track Initiative.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

**M. Grundberg** (*parle en anglais*) : C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui avec les membres du Conseil. C'est la première fois que j'ai l'occasion de présenter un exposé en personne au Conseil depuis que j'ai annoncé la trêve en avril (voir S/PV.9017). Cela fait maintenant deux mois et demi que cette trêve au Yémen tient, une évolution sans précédent dans cette guerre et qui semblait inimaginable au début de l'année. Les parties ont récemment prolongé la trêve jusqu'au 2 août de cette année, suivant les mêmes conditions, et je les félicite pour leur leadership et pour avoir écouté les millions de Yéménites qui ont besoin de répit et qui demandent qu'on donne une chance à la paix après plus de sept ans de conflit. Deux mois et demi après le début de la trêve, je voudrais faire le point sur sa mise en œuvre, mettre en relief les défis qui se posent et proposer la voie à suivre.

Premièrement, la trêve est respectée du point de vue militaire. Aucune frappe aérienne n'a été confirmée à l'intérieur du Yémen ni aucune attaque transfrontalière émanant du Yémen depuis le début de la trêve et le nombre de victimes civiles a considérablement diminué. Cependant, le nombre de personnes victimes des mines terrestres et des munitions non explosées a malheureusement augmenté, car les civils, notamment

les enfants, s'aventurent dans les zones contaminées situées le long de la ligne de front, qui étaient auparavant inaccessibles.

Malgré le recul général des combats, nous continuons de recevoir des informations en provenance des deux camps qui font état de violations présumées de la trêve à l'intérieur du Yémen, notamment des bombardements, des attaques par drones, des survols de reconnaissance et le redéploiement de forces. Des affrontements armés ont été signalés sur plusieurs fronts, la majorité des incidents ayant été signalés dans les provinces de Mareb, de Taëz et de Hodeïda. Comme les membres du Conseil le savent, nous ne disposons pas de capacités de surveillance autonomes, mais je prends toutes ces allégations très au sérieux. Il sera essentiel de veiller à ce que ces incidents présumés ne provoquent une nouvelle escalade et de nouvelles violences. Dans ce contexte, il me plaît d'annoncer que mon bureau a convoqué les deux premières réunions du Comité de coordination des opérations militaires, composé de représentants des parties, en plus du commandement des forces conjointes de la coalition. Le Comité a accepté de se réunir une fois par mois et de mettre en place une salle de coordination conjointe afin d'examiner les sujets préoccupants en temps voulu. Les réunions en personne représentent une première étape importante pour instaurer la confiance et améliorer la communication entre les parties.

La dernière fois que j'ai présenté un exposé au Conseil, c'était au lendemain du premier vol commercial à destination d'Amman, près de six ans après la fermeture de l'aéroport de Sanaa. Depuis lors, des vols à destination du Caire ont également repris. À ce jour, il y a eu huit vols commerciaux, qui ont transporté 2 795 passagers de Sanaa vers Amman et Le Caire. Je tiens à saluer les efforts déployés par le Gouvernement yéménite, qui a accordé la priorité aux besoins des Yéménites en facilitant l'ouverture de l'aéroport. Je tiens également à remercier sincèrement, une fois de plus, la République arabe d'Égypte, le Royaume hachémite de Jordanie et le Royaume d'Arabie saoudite pour le rôle déterminant qu'ils jouent pour faciliter ces vols.

Le port de Hodeïda est régulièrement approvisionné en carburant depuis le début de la trêve. Au cours des mois d'avril et de mai, plus de 480 000 tonnes de produits pétroliers ont été dédouanées, soit une quantité plus importante de carburant par rapport à la quantité qui est entrée par Hodeïda l'année dernière. Depuis le début de cette nouvelle trêve, deux navires ont été dédouanés et

j'espère que la dynamique de cette dernière trêve sera maintenue. Grâce à la livraison régulière de carburant, la prestation des services vitaux est désormais assurée, les files d'attente aux stations-service dans les rues de Sanaa ont été réduites considérablement et les Yéménites peuvent se déplacer plus facilement à l'intérieur du pays. Comme M<sup>me</sup> Ghada Mudawi, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, nous le dira, ce sont là quelques-unes des retombées humanitaires positives de la trêve.

Il est fondamental de faire en sorte que la trêve permette également d'alléger les souffrances des habitants de Taëz. Leur liberté de circulation est fortement entravée depuis des années à cause de ce conflit. Comme les habitants de Taëz ne le savent que trop bien, les seules routes menant à la ville sont longues et pénibles. En novembre dernier, j'ai fait un voyage de plus de six heures sur la route montagneuse étroite, sinueuse et accidentée qui relie Aden à la ville de Taëz. Avant le conflit, le même trajet par la route principale n'aurait pris que trois heures. À Taëz, j'ai rencontré des hommes, des femmes et des jeunes qui m'ont raconté le calvaire qu'ils vivent au quotidien en raison de la fermeture des voies d'accès à la ville. J'ai également constaté par moi-même comment ces restrictions draconiennes ont paralysé l'économie, rendu l'accès aux soins de santé encore plus difficile et les déplacements des civils dangereux.

Après la désignation de leurs délégations respectives, j'ai convoqué les parties à Amman en vue de la conclusion d'un accord sur l'ouverture des routes à Taëz et dans d'autres provinces. Je tiens à souligner le rôle déterminant qu'ont joué les médiateurs locaux et les représentants de la société civile présents à cette réunion, qui ont exprimé leurs points de vue et leurs priorités et dont les connaissances spécialisées en ce qui concerne l'ouverture des routes ont été mises à profit. Après deux séries de discussions franches et constructives sur les points de vue et les options proposés par chaque partie, j'ai présenté aux parties une proposition d'ouverture progressive des routes, qui concerne une route principale reliant la ville de Taëz à la zone de Houban à l'est de la ville, ainsi que d'autres routes à Taëz et dans d'autres provinces. Cette proposition comprend également des éléments pour un mécanisme de mise en œuvre et des garanties pour la sécurité des voyageurs civils. Je me félicite de la réponse positive du Gouvernement yéménite à la proposition de l'ONU, mais j'attends toujours une réponse d'Ansar Allah. Suite aux discussions constructives que j'ai eues

à Sanaa à la fin de la semaine dernière, j'exhorte Ansar Allah à répondre favorablement et sans plus tarder à cette proposition.

Les dernières semaines ont mis en lumière la fragilité de la trêve et le fait que les retards dans sa mise en œuvre pourraient la réduire à néant. Le recours à une approche donnant, donnant, avec la menace de subordonner la mise en œuvre d'un aspect de la trêve à un autre, et des déclarations dans les médias susceptibles d'envenimer la situation, mettent en péril la trêve. En fin de compte, il incombe aux parties de préserver la trêve et de tenir leurs promesses à cet égard dans l'intérêt du peuple yéménite.

Au cours des deux mois et demi qui viennent de s'écouler, la trêve a créé un climat plus propice à ce que les parties s'engagent de bonne foi. Pourtant, la mise en œuvre de la trêve a fait remonter à la surface des questions plus contentieuses aux enjeux politiques, comme la gestion des recettes, le paiement des salaires du secteur public, les documents de voyage et un cessez-le-feu plus durable. Ces questions sont politiques et liées à la gouvernance, et nous devons avancer vers des arrangements plus durables, les concernant.

Certaines de ces questions ont d'ailleurs été mises en avant dans le cadre des consultations que je tiens pour aider à formuler les priorités d'un processus structuré à plusieurs volets. Pendant le mois dernier, je me suis entretenu avec des figures publiques yéménites, divers groupes de femmes, des experts en économie et le secteur privé afin d'aborder en meilleure connaissance de cause la conception et le fond d'un tel processus. Plusieurs thèmes sont ressortis de ces échanges, notamment la nécessité de transformer la trêve en cessez-le-feu durable en vue de parvenir à des arrangements de sécurité à plus long terme, un appel urgent au paiement des salaires du secteur public, la gestion des recettes, la coordination de la politique monétaire et la reconstruction. Les participants ont également mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce que le processus politique soit plus inclusif et que les femmes, les jeunes et la société civile soient donc représentés sur tous les volets. Mon bureau a également salué les contributions précieuses des acteurs yéménites de la paix, et j'attends donc avec intérêt d'entendre l'exposé de M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi.

Les questions politiques, économiques et de sécurité soulevées par les Yéménites au cours des différents cycles de négociation nous ont montré la voie à suivre. Alors que nous nous employons à consolider les fruits de la trêve, il importe de comprendre qu'un

processus structuré, inclusif et à plusieurs volets peut constituer le tremplin requis pour arriver à des solutions durables. Il nous donnera aussi l'occasion de faire avancer le Yémen vers un règlement politique durable qui réponde aux aspirations et demandes légitimes des Yéménites, femmes et hommes.

Durant les six prochaines semaines, mon action portera sur deux grands axes. Premièrement, je m'emploierai avec les parties à garantir la mise en œuvre et la consolidation de tous les éléments de la trêve, y compris l'ouverture des routes dans la province de Taëz et d'autres provinces. Deuxièmement, je m'attacherai à trouver des solutions plus durables aux besoins pressants sur le plan économique et en matière de sécurité. Je prévois donc d'ouvrir des négociations sur ces deux volets. Il s'agit d'un travail qui doit être ancré dans un contexte politique et orienté vers un règlement politique.

Je reste profondément reconnaissant de l'appui continu que je reçois du Conseil, ainsi que du Sultanat d'Oman, du Royaume d'Arabie saoudite et plus généralement de la communauté internationale. Cet appui demeurera crucial dans les mois à venir. Toutefois, en fin de compte, c'est aux parties qu'il appartient de saisir cette occasion, de négocier de bonne foi et de faire les compromis nécessaires dans l'intérêt de tout le Yémen. La trêve offre une rare chance, à ne pas manquer, de s'engager sur la voie de la paix.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Mudawi.

**M<sup>me</sup> Mudawi** (*parle en anglais*) : Le prolongement de la trêve que l'Envoyé spécial vient de décrire est extrêmement bienvenu. Pendant ses deux premiers mois, la trêve a eu énormément d'effet. Elle s'est traduite par une nette baisse des pertes civiles avec la diminution des combats ; la fin de graves pénuries avec l'arrivée de carburant par Hodeïda ; la reprise des vols commerciaux à l'aéroport de Sanaa, ce qui permet à plus de gens d'entrer dans le pays et d'en sortir. Enfin, l'accès humanitaire s'est amélioré dans plusieurs zones.

Le prolongement de la trêve permettra, du moins l'espérons-nous, que ces tendances se poursuivent. Il donnera également plus de temps pour la réouverture des routes à Taëz et ailleurs. L'amélioration de la liberté de circulation est essentielle pour améliorer la vie de la population et les conditions humanitaires, en particulier à Taëz, troisième plus grande ville du Yémen.

Néanmoins, il me faut être claire : la crise humanitaire au Yémen reste aussi grave aujourd'hui qu'elle l'était avant la trêve. En fait, elle pourrait bientôt se détériorer. Laisser cela se produire irait contre la dynamique créée par la trêve et pourrait compromettre les perspectives de nouveaux progrès. Actuellement, les organismes humanitaires sont particulièrement préoccupés par les signes laissant voir une augmentation des besoins, un rétrécissement de l'espace humanitaire et une réduction des budgets. Il faut une action urgente pour remédier aux trois problèmes.

Je commencerai par la première menace : l'augmentation des besoins. Comme les membres du Conseil le savent, la guerre en Ukraine fait monter les prix des denrées alimentaires et d'autres produits de base dans le monde entier, tout en mettant sous pression les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le Yémen est particulièrement vulnérable aux chocs de ce genre, car pratiquement tout ce dont il a besoin, y compris presque toutes ses denrées alimentaires, doit être importé.

Nous savons également que plus d'un demi-million d'enfants risquaient déjà de souffrir de malnutrition aiguë sévère cette année. En outre, nous estimons que 19 millions de personnes dans tout le pays souffrent de la faim, dont plus de 160 000 à des niveaux catastrophiques proches de la famine.

Pourtant, les prix alimentaires au Yémen ont augmenté encore d'environ 10 % depuis février. Cette augmentation s'ajoute aux hausses spectaculaires de l'année précédente, quand les prix ont pratiquement doublé dans de nombreux domaines. D'après une analyse récente du Ministère du plan, les prix pourraient augmenter à nouveau de 50 % d'ici à la fin de l'année. Si cela continue, il y aura encore beaucoup moins de gens qui pourront se permettre de manger.

La dépréciation de la devise aggrave un peu plus les choses. En avril, le rial yéménite s'est considérablement renforcé, aidant à compenser une partie de l'effet produit par la hausse des prix mondiaux. Cependant, les gains d'avril ont maintenant été presque entièrement annulés, et l'argent dont dispose la population perd à nouveau de la valeur. Cela aussi voudra dire moins de nourriture pour les familles qui ont faim. N'oublions pas que les Yéménites n'ont déjà pas beaucoup d'argent, au départ. Il faut y voir le résultat d'un déclin économique plus large, notamment le paiement erratique des salaires des fonctionnaires, qui concerne jusqu'à un quart de la population.

Nous nous félicitons des récentes discussions entre les Gouvernements du Yémen, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis sur l'appui financier à l'économie yéménite. Une fois versé, cet appui pourrait rapidement aider à maîtriser le taux de change, à renforcer le pouvoir d'achat et à réduire la faim.

Au-delà du secteur alimentaire, les besoins persistent également aux niveaux d'avant la trêve ou au-dessus. Il y a encore de gigantesques lacunes dans la fourniture de services comme l'eau, la santé et l'éducation. La lutte antimines devient urgente elle aussi, en particulier du fait que la trêve permet à davantage de civils de se déplacer autour des zones des lignes de front, dont beaucoup sont contaminées par des mines et autres restes explosifs de guerre.

En outre, plus de 4 millions de personnes sont toujours déplacées, y compris plus de 7000 ayant fui au cours des deux derniers mois. Les déplacements durant la période de la trêve s'expliquent principalement par le fait que les personnes cherchent un emploi et de la nourriture en quantité suffisante. Des gens ont également fui à cause d'accrochages dans certaines zones, malgré la trêve. Nous espérons que le prolongement de la trêve verra une fin plus complète des combats, y compris les accrochages localisés.

Toutefois, l'ampleur des besoins n'est pas le seul problème. Les organismes humanitaires doivent aussi composer avec un ensemble croissant de problèmes d'accès et de sécurité. Cela m'amène à une deuxième question et une deuxième menace : le Yémen reste un environnement très contraignant pour le travail humanitaire.

Malgré des améliorations limitées en matière d'accès dans certaines zones durant la trêve, les organismes se heurtent en fait à davantage de restrictions imposées à leur personnel depuis quelques mois, essentiellement à cause de règles édictées par les autorités locales dans plusieurs régions. Nous travaillons avec les autorités et les autres parties prenantes pour remédier à ces problèmes le plus rapidement possible.

Ces organismes sont également confrontés à un niveau d'insécurité alarmant. Les tentatives de détournement de voitures, d'enlèvement et autres attaques sont en hausse. Deux membres du personnel des Nations Unies arrêtés à Sanaa en novembre dernier sont toujours en détention, et cinq membres du personnel des Nations Unies enlevés à Abiyan en février sont toujours portés disparus. Nous renouvelons notre appel en faveur de la libération immédiate de tous les membres du personnel détenus.

Rien qu'au cours des dernières semaines, au moins 10 tentatives de détournement de voiture ont été enregistrées à Lahj, à Taëz, à Abiyan et à Mareb, dont trois en une seule journée ce mois-ci. Dans certains cas, ces incidents ont contraint les organismes à suspendre leurs activités, ce qui réduit les dividendes humanitaires de la trêve. Outre ces attaques, les organismes font l'objet de campagnes de désinformation qui diffusent des allégations sans fondement et exacerbent l'insécurité. Nous collaborons avec le Gouvernement et les autorités locales pour remédier à l'aggravation de l'insécurité, sensibiliser davantage le public aux activités des organismes humanitaires et rappeler à tous les acteurs que les travailleurs humanitaires ne doivent pas être pris pour cibles.

Je tiens par ailleurs à souligner qu'en dépit de ces difficultés, les organismes humanitaires continuent de fournir de l'aide dans tout le Yémen. Plus de 200 partenaires humanitaires, dont deux tiers sont des organisations yéménites, viennent en aide à 11 millions de personnes chaque mois, dans le cadre du plan de réponse humanitaire de l'ONU. Cependant, ce plan n'est actuellement financé qu'à hauteur de 26 %, ce qui est loin d'être suffisant pour toute l'année. Le sous-financement est la troisième plus grande menace qui pèse aujourd'hui sur la situation humanitaire. C'est aussi la raison pour laquelle de nombreux programmes essentiels sont revus à la baisse alors qu'ils devraient être élargis. L'aide alimentaire a déjà été réduite pour 8 millions de personnes. D'autres secteurs essentiels pour prévenir la famine, notamment la nutrition, la santé, l'eau et l'assainissement, sont actuellement financés à un niveau inférieur à 25 %. Les services destinés aux personnes déplacées à Mareb, à Hajja, à Taëz et dans d'autres provinces sont également en difficulté. Depuis le début de l'année, les programmes d'hébergement ne sont financés qu'à hauteur de 14 %, tandis que les activités visant à apporter une aide immédiate aux familles nouvellement déplacées et à coordonner les services dans les camps des déplacés n'ont pratiquement reçu aucun financement.

Pour couronner le tout, l'aide humanitaire au Yémen devient de plus en plus chère en raison de la hausse des prix au niveau mondial dont j'ai parlé précédemment. Le Programme alimentaire mondial estime que ses dépenses mensuelles de fonctionnement au Yémen ont augmenté de 30 millions de dollars, du fait de la flambée des prix des denrées alimentaires, du carburant et des transports. Dans le même ordre d'idées, le plan de l'ONU visant à écarter la menace d'une marée

noire catastrophique liée au pétrolier *FSO SAFER* est toujours au point mort faute de fonds. À ce jour, l'ONU a reçu près de 60 millions de dollars de promesses de dons pour ce projet. Nous remercions tous les donateurs de leur soutien, notamment les annonces faites la semaine dernière par les États-Unis et l'Arabie saoudite. Cependant, il faut 144 millions de dollars pour la pleine mise en œuvre du plan, dont 80 millions pour commencer. Comme les membres du Conseil le savent, la situation devient de plus en plus dangereuse d'heure en heure.

Nous devons agir de toute urgence sur tous ces points pour empêcher que la crise au Yémen ne s'aggrave. Le 23 juin, la Suède et la Commission européenne organiseront une réunion de hauts responsables du secteur humanitaire afin de discuter de bon nombre des questions que je viens d'aborder. Nous nous félicitons de cette occasion de collaborer avec les donateurs sur les principaux défis stratégiques qui pèsent sur le plan de réponse humanitaire. En parallèle, les organismes humanitaires s'efforcent d'améliorer la qualité de la réponse dans l'immédiat. Les recommandations issues de l'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle sont au cœur de cet effort. Le rapport d'évaluation devrait être prêt ce mois-ci, et nous sommes impatients de le présenter au Conseil dans les semaines à venir.

En conclusion, la prorogation de la trêve permettra, nous l'espérons, de rapprocher le Yémen de la fin définitive de la guerre. Comme les membres viennent de l'entendre de la bouche de l'Envoyé spécial, l'appui du Conseil de sécurité à ces efforts demeure essentiel. Le soutien du Conseil pour remédier à la crise humanitaire au Yémen est tout aussi important, non seulement pour sauver des vies dans l'immédiat, mais aussi pour permettre au Yémen d'avancer vers une paix juste et durable afin de régler définitivement cette crise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Mudawi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Al-Salafi.

**M<sup>me</sup> Al-Salafi** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité de présenter un exposé au Conseil de sécurité au nom de la Peace Track Initiative et du Women Solidarity Network, qui rassemble plus de 350 dirigeantes yéménites au Yémen et à l'étranger. Le Yémen est ravagé depuis huit ans par une guerre dévastatrice qui touche de manière disproportionnée les femmes, les filles et les groupes marginalisés et contribue à l'augmentation des violences sexuelles et fondées sur le genre.

La trêve conclue sous l'égide de l'ONU a redonné espoir au peuple yéménite, mais il reste encore beaucoup à faire pour faire respecter le cessez-le-feu et instaurer une paix juste et durable. Bien que les opérations militaires transfrontalières aient cessé, nous recevons encore des informations faisant état d'attaques aveugles contre des personnes sur le territoire yéménite, en particulier à Taëz, à Hajja, à Mareb et à Hodeïda. Nous sommes en outre préoccupés par les informations faisant état de préparatifs qui font craindre une escalade de la violence, notamment l'envoi de renforts sur les champs de bataille, la poursuite de la pose de mines terrestres et le creusement de nouvelles tranchées.

Sur une note positive, nous nous sommes réjouis de la réouverture de l'aéroport de Sanaa, qui a permis à nombre de nos amis et à nos familles de retrouver leurs proches après des années de séparation. L'aéroport est une planche de salut pour beaucoup de civils de Sanaa qui sont fragiles et ne peuvent pas supporter le voyage long et risqué par la route. Cependant, non seulement nous voulons circuler librement grâce à l'ouverture des ports et des aéroports, mais nous exigeons également l'ouverture immédiate de toutes les routes à l'intérieur du pays, notamment à Taëz, qui est l'une des régions les plus densément peuplées du pays.

Nous continuons de recueillir des informations sur des cas où des convois d'aide se sont renversés et où des personnes, y compris des femmes enceintes à la recherche de soins médicaux, ont perdu la vie du fait du siège. À cette fin, nous nous félicitons que le Gouvernement internationalement reconnu ait accepté la proposition de l'Envoyé spécial des Nations Unies en vue de l'ouverture de cinq routes, et nous appelons les houthistes à faire de même. Nous espérons qu'il s'agira d'un premier pas vers l'ouverture de toutes les routes du pays, conduisant à une liberté de circulation illimitée et abordable.

Bien que la ville d'Aden soit la capitale internationalement reconnue du Yémen, ses habitants souffrent. Le rial yéménite utilisé à Aden est extrêmement dévalué par rapport à celui utilisé à Sanaa, en raison de l'incohérence des politiques économiques et de l'absence de coordination entre les deux banques centrales. De surcroît, la ville d'Aden est désavantagée du fait de la faiblesse de ses infrastructures critiques, comme l'électricité, l'eau et l'assainissement, les communications et l'accès à Internet, et les transports, ce qui fait obstacle à sa stabilisation. Un soutien urgent est nécessaire.

Les Yéménites vivant à l'étranger se heurtent aussi à des difficultés alors qu'ils cherchent refuge et sécurité dans d'autres pays. Les défenseuses yéménites des droits humains et les membres de groupes vulnérables qui ont quitté le Yémen pour échapper à des détentions arbitraires et à des situations dangereuses ont réussi à se faire enregistrer comme réfugiés, mais attendent depuis des années des possibilités de réinstallation. Ces personnes ne peuvent pas non plus reprendre le cours de leur vie, et beaucoup d'entre elles ne sont pas autorisées à travailler. Cela a aggravé leurs traumatismes, conduisant nombre d'entre elles à avoir des pensées suicidaires.

La participation des femmes aux processus politiques et de paix reste limitée et bien en deçà du quota de 30 % que nous nous étions engagés à respecter au niveau national en 2014. Certes, les pourparlers de paix menés par l'Envoyé spécial ont progressé en ce qui concerne l'inclusion des femmes dans les délégations des partis politiques, mais il n'y a toujours pas de femmes parmi les membres des comités formés dans le cadre du processus de paix, notamment le comité d'échange de prisonniers, le comité militaire et de sécurité et le comité relatif à Taëz. De même, s'il est vrai que les pourparlers entre Yéménites organisés par le Conseil de coopération du Golfe (CCG) avaient également progressé au sujet de la participation des femmes sur différents volets, les volets sécurité et lutte contre le terrorisme ne comptaient aucune femme. Toutefois, les entités formées à l'issue des pourparlers entre Yéménites organisés par le CCG ont permis quelques avancées en ce qui concerne l'inclusion des femmes, en particulier leur nomination à la commission nationale pour la réconciliation et la consultation et au sein des équipes juridiques et économiques appuyant le Conseil présidentiel.

La communauté internationale doit appuyer ces progrès pour faire en sorte que la participation des femmes dans toutes les entités de l'État au cours du processus de paix et du processus politique augmente de 30 % au minimum, y compris lors de tout remaniement gouvernemental à venir. En juin 2021, nous avons lancé la feuille de route pour la paix féministe qui a été élaborée de manière participative avec des dirigeantes, dans le cadre de consultations avec les communautés locales au Yémen. C'est un document d'experts qui a été pensé collectivement par des centaines de Yéménites de tous horizons. Nous tenons à remercier le Conseil d'avoir tenu compte de nos recommandations sur l'inclusion et sur la conception du processus à plusieurs volets et de les avoir incluses dans la résolution 2624 (2022) qu'il a adoptée en février dernier, ce qui s'est finalement matérialisé par

la forme prise par les récents pourparlers de paix menés par l'ONU et par les résultats des pourparlers entre Yéménites organisés par le CCG. Nous espérons que nos recommandations continueront à avoir une incidence positive et que le Conseil continuera à appuyer la trêve pour qu'elle se transforme en un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale, avec un mécanisme de mise en œuvre qui soit clair et qui fasse l'objet d'un suivi.

Nous espérons que le Conseil appuiera l'ouverture de tous les points d'entrée et aéroports yéménites, en autorisant les déplacements de civils et les utilisations commerciales de ces infrastructures et en encourageant l'exploitation de davantage de services aériens, ainsi que l'ouverture de toutes les routes à l'intérieur du pays, en commençant par les routes autour de Taëz, de même que la suppression des points de contrôle et le déminage. Nous demandons également l'aide du Conseil pour restreindre la circulation des armes dans le pays et déplacement des camps et entrepôts militaires hors des villes densément peuplées. Nous demandons en outre au Conseil d'exhorter la communauté des donateurs à honorer les promesses faites au Yémen en matière d'aide humanitaire, de développement et de reconstruction, en garantissant des solutions durables qui donnent des moyens d'action aux Yéménites et qui soient axées sur la stabilisation des services de base, le versement des salaires et le renforcement des infrastructures.

Nous espérons que le Conseil appuiera la création et le financement sans délai d'un fonds pour les personnes rescapées de violences sexuelles et fondées sur le genre, conformément aux recommandations formulées par le Groupe d'experts sur le Yémen créé en application de la résolution 2140 (2014) du Conseil de sécurité. Nous lui demandons d'appuyer la feuille de route pour la paix féministe en la considérant comme un point de référence pour le processus de paix. Par ailleurs, il doit continuer à appeler à des pourparlers de paix inclusifs qui garantissent la participation des femmes, des jeunes et de la société civile, y compris dans les comités de mise en œuvre de la paix. Enfin, nous espérons que le Conseil appuiera l'Envoyé spécial s'agissant de créer un poste permanent de conseiller ou conseillère pour les questions de genre et veillera à ce que soit nommée une personne experte et qualifiée, fermement attachée aux valeurs féministes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Al-Salafi de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants

aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés très riches en informations M. Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M<sup>me</sup> Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. M<sup>me</sup> Al-Salafi nous a également fait part des vues de la société civile yéménite, et je la remercie de son exposé très percutant.

Je tiens tout d'abord à féliciter et à remercier M. Grundberg du leadership dont a fait preuve l'ONU en prolongeant, le 2 juin dernier, la trêve pour une période de deux mois. Nous saluons la souplesse bienvenue des parties, qui ont montré qu'elles étaient déterminées à saisir l'occasion offerte par la trêve. Nous devons faire fond sur cette dynamique positive. Dans ce contexte, je tiens cependant à faire à nouveau part de la préoccupation du Royaume-Uni face aux graves conséquences humanitaires de la poursuite de la fermeture des routes autour de Taëz. Nous appelons les houthistes à continuer de faire preuve de la souplesse qu'ils ont fait montre jusqu'à présent afin de pouvoir parvenir à un compromis le plus rapidement possible et ouvrir les routes principales. Dans l'intervalle, le processus à trois volets décrit par M. Grundberg a permis des avancées sur les volets économique et militaire, notamment le dialogue sur le versement des salaires et les initiatives en faveur d'une meilleure coordination des politiques monétaires. Par ailleurs, la nouvelle selon laquelle le comité de coordination militaire des parties yéménites a l'intention de créer une cellule de coordination conjointe est extrêmement encourageante.

Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, le nombre de victimes civiles reste inférieur aux moyennes d'avant la trêve, mais nous devons nous efforcer de porter ce chiffre à zéro. Les Yéménites sont en droit de vivre leur vie sans craindre d'être tués ou mutilés. La plupart des victimes enregistrées le mois dernier ont été victimes de mines terrestres ou d'engins non explosés. Aussi tiens-je à saluer l'action cruciale menée par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord

sur Hodeïda et par le général Beary pour accélérer les efforts de déminage, et j'appelle toutes les parties à appuyer leur action.

Comme nous l'a dit M<sup>me</sup> Mudawi, le peuple yéménite reste également menacé par une insécurité alimentaire aiguë. La génération future, à savoir les 2,2 millions d'enfants yéménites, risque de souffrir de déficiences physiques et cognitives en raison de la malnutrition aiguë. En ces temps d'urgence, le Royaume-Uni appelle tous les donateurs à veiller à ce que les financements soient disponibles et versés sans délai.

Enfin, le Royaume-Uni se félicite des nouvelles annonces de contributions à l'opération menée par l'ONU pour faire face à la menace posée par le pétrolier *FSO SAFER*. Nous invitons toutes celles et tous ceux qui n'ont pas encore fait de promesses de dons à se mobiliser pour combler les 20 millions de dollars qui manquent encore.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Grundberg de l'exposé utile qu'il a présenté, ainsi que des efforts fructueux qu'il a déployés pour obtenir une prolongation de la trêve. Je remercie également M<sup>me</sup> Mudawi et M<sup>me</sup> Al-Salafi de leurs exposés éclairants.

Comme nous l'avons entendu, les derniers faits nouveaux montrent que le Yémen se trouve à un tournant décisif. Aujourd'hui, nous avons une occasion rare d'instaurer la paix au Yémen et de mettre fin à la guerre qui a épuisé son peuple. Comme l'a fait remarquer l'Envoyé spécial, les deux parties au conflit mènent actuellement des négociations visant à faire reculer la violence et à atténuer les souffrances des civils. Mon pays se félicite de ces évolutions importantes et appelle à les mettre à profit pour trouver une solution politique au conflit. Les progrès remarquables réalisés ces deux derniers mois permettent d'espérer que la situation évolue dans la bonne direction, comme le montrent la baisse des niveaux de violence et l'amélioration de la circulation des personnes et des biens dans tout le Yémen. Nous saluons la participation positive et constructive du Gouvernement yéménite au processus de consultation cofacilité par l'ONU, ainsi que la souplesse dont le pays a fait preuve durant les négociations.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Conseil et par les Gouvernements de la région pour appuyer le processus de négociation. Nous apprécions en particulier le rôle de chef de file joué par le Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que les efforts du Sultanat

d'Oman. Nous appelons à intensifier les efforts diplomatiques à tous les niveaux afin de ne pas laisser passer les possibilités qui se présentent à ce stade crucial, ce qui exige également que toutes les parties restent engagées et continuent de participer en toute bonne foi.

Nous réaffirmons qu'il faut garantir la participation véritable et active des femmes yéménites au processus politique, car elles jouent un rôle important dans la réalisation d'une paix globale et durable. Il est également impératif de veiller à ce que les jeunes soient associés au processus afin que leurs perspectives et leurs aspirations soient prises en compte dans le cadre des efforts de paix, ce qui leur permettra de jouer un rôle positif au sein de leurs communautés.

Nous appelons également l'Envoyé spécial à redoubler d'efforts dans le cadre des négociations pour obtenir l'ouverture immédiate non seulement des routes secondaires, mais également des axes principaux qui mènent à Taëz afin d'atténuer les souffrances des plus de 3 millions de Yéménites qui résident dans cette ville. Cela contribuera également à renforcer la confiance entre les parties, à maintenir la dynamique d'évolution positive et à faire avancer le processus politique.

Malgré la trêve, les houthistes poursuivent leurs activités de mobilisation et de recrutement dans toutes les zones qu'ils contrôlent. Ils continuent de mener de vastes campagnes d'endoctrinement idéologique des enfants dans de prétendus camps d'été. Ils soumettent également les enfants à une formation militaire, en violation du plan d'action qu'ils ont signé récemment avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Nous soulignons également la nécessité de remédier promptement à la détérioration de l'état du pétrolier *FSO SAFER* afin de prévenir une catastrophe écologique. À cet égard, nous saluons l'annonce faite récemment par le Royaume d'Arabie saoudite concernant le versement d'une contribution de 10 millions de dollars en vue de régler ce problème.

Nous sommes préoccupés par l'aggravation continue de la crise humanitaire au Yémen, qui pourrait être exacerbée par la crise alimentaire mondiale sévissant actuellement. Les Émirats arabes unis restent fidèles à leur engagement de longue date à soutenir le Yémen et son peuple en ces temps difficiles. En conséquence, mon pays et le Royaume d'Arabie saoudite se sont récemment engagés à fournir une aide humanitaire et économique d'un montant de plus de 3 milliards de

dollars. Néanmoins, nous réaffirmons que trouver des solutions politiques reste le seul moyen de mettre fin à la crise humanitaire. C'est pourquoi les acteurs qui bloquent cette voie doivent cesser leurs agissements, qui prolongent la souffrance du peuple yéménite.

Pour terminer, il apparaît clairement que les activités extrémistes représentent une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales lorsqu'elles sont conjuguées à l'emploi d'armes de pointe et létales. Il importe donc de réagir fermement face à ces menaces et d'empêcher les houthistes de se procurer des armes de pointe telles que des drones et des missiles. Nous soulignons également que le Conseil de sécurité doit s'acquitter de ses responsabilités à cet égard.

**M. Biang** (Gabon) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg pour son exposé sur les derniers développements survenus au Yémen. Je salue la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La prorogation de la trêve au Yémen pour une nouvelle durée de deux mois permet d'entretenir l'espoir, aussi bien pour le peuple yéménite que pour la communauté internationale dans son ensemble – l'espoir d'une paix durable pour environ 30 millions de Yéménites, épuisés par les combats, les déplacements, la faim, les maladies, la rareté de l'eau potable et un effondrement de l'économie. La série de mesures accompagnant la trêve, à l'instar de la circulation des biens essentiels et des personnes, de la reprise des liaisons aériennes commerciales à l'aéroport de Sanaa, de la liberté de mouvement et de la facilitation de l'accès humanitaire, participe à l'amélioration du climat socioéconomique et à la stabilisation du Yémen.

Cependant, il n'en demeure pas moins que la situation sécuritaire au Yémen demeure fragile. L'absence d'avancées sur la question de la levée du siège de la grande ville de Taëz demeure un sujet de préoccupation. Le Gouvernement et les rebelles semblent camper sur leurs positions respectives, en dépit des pressions internationales. Ainsi, alors que le Gouvernement exige la réouverture des routes principales, les houthistes, quant à eux, réclament des arrangements sur le versement des salaires des fonctionnaires ou encore les services de base dans les zones qu'ils contrôlent. Face à ces divergences, nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial Hans Grundberg en faveur de la tenue d'une deuxième série de discussions pour une meilleure circulation des biens et des personnes à Taëz.

La menace persistante des mines et des munitions non explosées, qui continuent à faire de nombreuses victimes civiles, est également un sujet de préoccupation. De même, nous sommes préoccupés par la multiplicité des attaques et des tentatives d'enlèvement à l'endroit des organisations non gouvernementales et de travailleurs humanitaires opérant dans différentes parties du pays. Nous appelons au respect du droit international humanitaire.

Sur le plan humanitaire, nous appelons la communauté internationale à la vigilance pour maintenir disponibles les stocks alimentaires ainsi que les chaînes d'approvisionnement pour le Yémen afin de prévenir toute crise alimentaire qui pourrait avoir des conséquences sur les fragiles progrès enregistrés.

Sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, nous notons, pour le regretter, que l'opération de transfert d'urgence et de déplacement du pétrole hors du navire n'a toujours pas démarré, en raison d'un financement insuffisant. Nous appelons à une plus grande mobilisation de la communauté internationale afin d'éviter une catastrophe environnementale et humanitaire de grande ampleur. À cet effet, nous saluons l'annonce par l'Arabie saoudite de la mise à disposition de 10 millions de dollars pour financer le plan de sauvetage du pétrolier.

Pour terminer, nous réitérons notre soutien à l'Envoyé spécial Hans Grundberg pour ses efforts inlassables en faveur du maintien du dialogue entre les parties et sa volonté affichée de trouver une solution politique durable au Yémen, qui passe par l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Hans Grundberg, la Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Ghada Mudawi, et M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi de leurs exposés sur l'évolution de la situation au Yémen. Nous continuons de suivre de près la situation dans ce pays, où le conflit militaire et politique de longue date a récemment connu un nombre croissant de tendances positives.

Nous nous félicitons de l'accord conclu entre le Conseil présidentiel et le mouvement Ansar Allah pour prolonger la trêve de deux mois. Nous comprenons à quel point il a été difficile pour les Yéménites de parvenir à ce compromis, ce qui lui donne encore plus de valeur. Dans la foulée, le comité tripartite de coordination des opérations militaires a repris ses activités de suivi de

la trêve parrainée par l'ONU et concernant la mise en oeuvre des dispositions de cessez-le-feu. Nous estimons que sa décision de créer un groupe de travail chargé de la communication opérationnelle permanente sur les violations du cessez-le-feu est un signe très encourageant. Il est important que les négociations ne se retrouvent pas à l'arrêt.

Nous tenons plus particulièrement à souligner le rôle de l'Envoyé spécial Grundberg, dont les efforts ont grandement contribué à la conclusion de cet accord et à la mise en oeuvre des modalités de la trêve. Il peut être assuré que notre pays continuera de lui fournir l'appui dont il a besoin pour s'acquitter de son rôle difficile.

Nous sommes certains que le respect par les parties de toutes les conditions de la trêve et leur rejet des provocations unilatérales permettront de consolider les progrès réalisés dans le contexte de la crise yéménite et d'avancer vers un règlement politique complet et global. Une cessation durable des hostilités permettrait certainement de créer un environnement favorable à l'ouverture de négociations politiques sérieuses sur l'avenir du pays.

Malheureusement, tout ne se passe pas aussi bien que nous le souhaiterions. Les négociations parrainées par l'ONU entre le Conseil présidentiel et les houthistes en vue de rouvrir les routes autour de Taëz n'ont pas encore abouti aux résultats escomptés. Nous espérons que l'approche équilibrée et réaliste adoptée par les parties pour discuter de cette question sensible les aidera à trouver un terrain d'entente.

Nous tenons à réaffirmer notre position ferme selon laquelle il ne peut y avoir de substitut à des négociations inter-yéménites qui prennent en considération les intérêts et les préoccupations de toutes les parties impliquées dans le conflit. C'est une condition préalable à la stabilisation de la situation et au rétablissement de la paix. Il est essentiel que les représentants du Conseil présidentiel poursuivent leur dialogue direct avec Ansar Allah. Nous continuerons d'utiliser les ressources diplomatiques dont nous disposons pour coopérer activement avec le Conseil présidentiel et les dirigeants houthistes, en les encourageant à adopter une approche constructive et à manifester leur volonté de trouver une solution de compromis afin de normaliser la situation dans la région.

Nous sommes préoccupés par la grave situation socioéconomique du Yémen, que l'ONU a qualifiée de pire catastrophe humanitaire au monde. Il sera essentiel

de lever les restrictions à la livraison de denrées alimentaires, de médicaments et d'autres biens essentiels vers toutes les régions du Yémen sans discrimination et sans se préoccuper de qui contrôle quel territoire. À cet égard, nous prenons note des efforts de médiation déployés par les parties prenantes de la région qui apportent aux Yéménites une aide financière et humanitaire.

Pour terminer, nous voudrions une fois de plus rappeler au Conseil la résolution 598 (1987) et les autres initiatives visant à stabiliser la sous-région, y compris le concept de sécurité collective proposé par la Russie et récemment actualisé.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les trois intervenants de leurs exposés instructifs et saluer la présence de la délégation yéménite à la séance de ce jour.

Je tiens également à réaffirmer l'appui du Brésil à l'Envoyé spécial dans ses échanges avec toutes les parties en vue d'un règlement politique dirigé et contrôlé par les Yéménites, qui répond aux aspirations du peuple yéménite. Le renouvellement de la trêve le 2 juin doit être considéré comme une possibilité renouvelée. Nous espérons que les parties saisiront cette occasion et s'orienteront le plus rapidement possible vers un processus de paix global et inclusif. En attendant, nous exhortons toutes les parties à coopérer avec l'ONU et les autres partenaires humanitaires afin d'assurer un accès complet et sûr aux convois qui acheminent l'aide humanitaire dans tout le Yémen. Nous appelons Ansar Allah à redoubler d'efforts pour que les routes menant à la ville de Taëz soient rouvertes le plus rapidement possible. La reprise des pourparlers à Amman, le 5 juin, entre Ansar Allah et le Gouvernement yéménite sur cette question était une première étape nécessaire, mais des mesures supplémentaires et plus rapides doivent maintenant être prises.

Les ports de Hodeïda sont également d'une importance vitale pour la population yéménite. Nous nous félicitons donc de l'engagement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda à continuer de soutenir les efforts visant à instaurer la paix et la stabilité dans cette région. Nous pensons que la Mission doit intensifier ses efforts pour encourager activement la participation des parties et les ramener vers les mécanismes conjoints.

Alors que les restrictions à la liberté de circulation des femmes, des hommes et des enfants yéménites sont progressivement levées, on nous signale une

augmentation du nombre de victimes de mines terrestres, notamment de restes explosifs de guerre. Les enfants sont particulièrement vulnérables. Nous soulignons donc l'importance de la lutte antimines au Yémen et exhortons toutes les parties à veiller à ce que des opérations de déminage efficaces et des activités de sensibilisation aux mines soient menées dans tout le pays.

Le Brésil se félicite des efforts visant à faire cesser et à prévenir les graves violations contre les enfants au Yémen, ainsi que de leur concrétisation dans un plan d'action signé par toutes les parties au conflit. Nous devons nous assurer qu'Ansar Allah respecte l'engagement pris auprès de l'ONU en avril de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants et de les libérer, les réhabiliter et les réintégrer dans la société yéménite. Par conséquent, nous demandons à toutes les parties d'accorder aux fonctionnaires de l'ONU un accès sans entrave afin de vérifier qu'elles respectent leurs engagements.

Le Yémen est en première ligne de la crise d'insécurité alimentaire mondiale. Les mesures économiques unilatérales mises en place par un certain nombre de pays en réponse à des conflits qui se déroulent ailleurs contribuent à exacerber la situation au Yémen, en entravant les flux commerciaux de produits et d'intrants agricoles, en réduisant la disponibilité des denrées alimentaires et en faisant grimper les prix. Elles ont des répercussions importantes dans le monde entier, en particulier sur les pays en développement, et elles réduisent la capacité déjà limitée des pays en situation de conflit à nourrir leurs populations. Nous reconnaissons de ce fait l'importance des travaux effectués par les organismes des Nations Unies pour atténuer les souffrances des populations vulnérables touchées par l'insécurité alimentaire au Yémen et encourageons les donateurs à financer intégralement le Plan d'aide humanitaire des Nations Unies.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et M<sup>me</sup> Ghada Mudawi, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés au Conseil, et nous nous félicitons de la poursuite de leur coopération avec toutes les parties pour relever les défis sécuritaires, politiques, économiques et humanitaires liés au conflit au Yémen.

Les progrès constants réalisés en vue de trouver une solution globale et durable au conflit au Yémen incitent à un certain optimisme. Nous tenons à remercier l'Envoyé spécial, l'équipe des Nations Unies et toutes

les parties prenantes de leurs efforts inlassables, qui ont permis de prolonger la trêve de deux mois supplémentaires à compter du 2 juin. Nous appelons les parties à s'engager pleinement à respecter les termes de la trêve et à s'abstenir de toute action qui pourrait compromettre les progrès marginaux réalisés dans le processus de rétablissement de la paix et de la sécurité au Yémen.

Malgré ces nouvelles encourageantes, les sombres statistiques du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire qui ont été publiées pour le Yémen suscitent une vive inquiétude. Selon les données, environ 19 millions de personnes risquent d'être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au second semestre, et environ 161 000 d'entre elles devraient connaître des situations proches de la famine. Dans le même temps, environ 2,2 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë, plus d'un demi-million de ce groupe vulnérable souffrant d'un niveau sévère de malnutrition, alors que la crise humanitaire dans le pays ne montre aucun signe d'apaisement. Cette crise menace la paix naissante au Yémen et doit être réglée de toute urgence.

De même, le risque élevé de marée noire lié au *FSO SAFER* en mer Rouge et la probabilité d'une catastrophe humanitaire et écologique majeure résultant d'un tel déversement continuent de nous préoccuper vivement. Nous appelons donc toutes les parties prenantes du plan coordonné de l'ONU à redoubler d'efforts pour faire face à cette menace le plus rapidement possible.

En dépit du contexte humanitaire difficile et des effets débilissants du conflit au Yémen, le renouvellement de la trêve nationale pour deux mois est une évolution positive qui offre un répit bien nécessaire dans cette guerre dévastatrice. La trêve a le potentiel d'améliorer les conditions humanitaires déplorables, comme nous l'avons entendu dans les exposés d'aujourd'hui, et de créer un environnement propice qui donnera l'impulsion nécessaire au processus politique pour un règlement à l'amiable du conflit. Nous appelons la communauté mondiale à appuyer les initiatives en cours visant à combler l'énorme déficit de près de 74 % des 4,28 milliards de dollars qui sont requis d'urgence pour accroître les efforts de l'ONU et d'autres organismes d'aide en vue de fournir une aide humanitaire essentielle à plus de 17 millions de Yéménites qui en ont cruellement besoin.

Nous demandons une fois de plus aux responsables politiques et aux parties prenantes d'envisager la possibilité de proroger la trêve pour une durée indéfinie,

à la fois comme mesure de confiance et comme preuve de l'attachement des parties au conflit au processus politique, qui vise à apporter une paix et une sécurité durables au Yémen.

De plus, ma délégation se félicite de la reprise des discussions, le 5 juin, en vue de parvenir à un accord sur l'ouverture des routes menant à Taëz et à d'autres provinces, conformément aux termes de la trêve. Nous appelons les parties à examiner favorablement la nouvelle proposition de l'Envoyé spécial concernant la réouverture progressive des routes et le mécanisme de mise en œuvre et à s'engager à garantir la sécurité des voyageurs civils. Nous sommes convaincus qu'un accord des parties sur ces propositions permettrait de soulager les souffrances des Yéménites ordinaires et d'améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire nécessaire aux populations vulnérables de cette partie du pays.

Nous nous félicitons d'apprendre que, depuis la reprise des vols commerciaux depuis Sanaa le 16 mai dans le cadre de la trêve négociée par l'ONU, pour la première fois en six ans, 2 495 Yéménites ont pu voyager de Sanaa à Amman et au Caire. Nous espérons que, progressivement, d'autres progrès continueront d'être réalisés après le renouvellement de la trêve.

Nous nous félicitons également de la récente collaboration active des dirigeants régionaux avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) dans le cadre du processus de consolidation de la paix en cours, et nous invitons toutes les puissances régionales à renforcer leur engagement à trouver une solution durable au conflit. Nous pensons que le mandat de la MINUAAH, qui doit expirer le 15 juillet, est de la plus grande importance pour la paix et la sécurité à long terme du Yémen. C'est pourquoi nous appelons tous les membres du Conseil à appuyer le renouvellement de ce mandat.

Pour terminer, nous devons tous appuyer les efforts visant à aider les parties au conflit à maintenir et à renforcer la confiance mutuelle, qui est nécessaire pour instaurer une paix globale et durable au Yémen.

**M<sup>me</sup> Buenrostro Massieu** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg, M<sup>me</sup> Ghada Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi de leurs exposés.

Le Mexique se félicite de la prorogation de la trêve pour deux mois supplémentaires. Nous saluons les efforts déployés par toutes les parties, ainsi que l'appui

des partenaires régionaux tels que l'Arabie saoudite, l'Égypte, la Jordanie et Oman. Nous saluons également les efforts de médiation de M. Grundberg et réaffirmons notre plein appui à ses bons offices dans ce processus.

Nous prenons en outre note des pourparlers visant à parvenir à un accord sur l'ouverture des routes qui mènent à Taëz, et nous exhortons les parties à continuer de coopérer pleinement avec l'Envoyé spécial. Il est particulièrement important de progresser sur cette question, car l'ouverture de l'accès à Taëz contribuera à améliorer la situation humanitaire que connaît la population depuis 2016.

L'évolution récente de la situation offre une occasion importante de lancer un processus politique susceptible de conduire à une paix durable au Yémen. Par conséquent, ni les parties ni la communauté internationale ne peuvent se permettre de manquer cette occasion d'avancer vers le règlement du conflit. Nous nous félicitons des consultations en cours de l'Envoyé spécial avec divers secteurs, notamment la société civile, les femmes, les universitaires et les acteurs économiques. Nous nous félicitons également de sa récente visite à Sanaa, et nous exhortons les parties, en particulier Ansar Allah, à maintenir les canaux de communication ouverts.

Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire. Les hostilités et l'effondrement de l'économie ont exacerbé les vulnérabilités. Les trois quarts environ de la population ont besoin d'une aide humanitaire et le nombre de personnes vivant dans des conditions proches de la famine s'élève désormais à 160 000. Il faut faire davantage pour garantir l'accès humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin, notamment en garantissant la liberté de mouvement et la sécurité des personnes qui participent aux opérations humanitaires.

Les personnes handicapées sont touchées de manière disproportionnée par le conflit et la crise humanitaire. Toutes les difficultés auxquelles les civils sont confrontés dans ce conflit sont aggravées par le handicap. Parallèlement, l'expérience traumatisante des sept années de conflit armé a entraîné une crise de santé mentale qui touche une partie importante de la population. Le soutien psychosocial est pratiquement inexistant. Il est indispensable d'allouer des fonds et des financements spécifiques à ces programmes, qui sont souvent les premiers à être suspendus en raison de la raréfaction des ressources, et d'intégrer les services de santé mentale dans les mécanismes d'intervention interinstitutions.

Le Mexique condamne l'utilisation des mines terrestres, qui ont tué ou mutilé des milliers de civils au cours des sept dernières années, provoquant des handicaps à vie et touchant gravement les enfants yéménites. À cet égard, nous saluons le travail des organisations humanitaires et de la société civile en matière de déminage, ainsi que leurs efforts pour sensibiliser et prendre en charge les victimes. Il faut fournir une assistance et des ressources supplémentaires pour soutenir ces efforts.

Si nous nous félicitons des progrès accomplis concernant le pétrolier *FSO SAFER*, nous sommes préoccupés par le fait que les ressources nécessaires n'ont pas encore été mobilisées. Mon pays exhorte les partenaires régionaux à continuer de contribuer à la collecte de tous les fonds requis. Plus le temps passe, plus le risque de marée noire et les coûts opérationnels augmentent. Nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour éviter une catastrophe humanitaire et environnementale.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie de leurs exposés d'aujourd'hui l'Envoyé spécial Grundberg, M<sup>me</sup> Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et M<sup>me</sup> Al-Salafi, l'intervenante de la société civile. Nous les remercions sincèrement pour tous leurs efforts assidus.

Aujourd'hui, il y a des raisons d'espérer. La prorogation de la trêve pour 60 jours supplémentaires représente la meilleure occasion de parvenir à la paix que le Yémen ait eue depuis des années. Au cours des deux derniers mois, nous avons assisté à une réduction spectaculaire du nombre de victimes civiles, à une amélioration de la liberté de circulation et de l'accès humanitaire et à un accès accru au carburant et aux produits de base.

Ce sont autant de raisons d'être optimiste, mais qu'on ne s'y trompe pas : une tâche difficile nous attend. Je tiens à souligner qu'une des priorités du voyage que le Président Biden effectuera dans la région le mois prochain, ainsi que cela a été annoncé aujourd'hui, sera de faire fond sur ces progrès. Nous pouvons et devons tirer parti de ce moment opportun pour consolider les avancées réalisées récemment et poser les fondements du règlement politique, attendu depuis longtemps, de ce conflit.

Les parties doivent s'acquitter de bonne foi des responsabilités qui leur incombent au titre de la trêve et travailler ensemble pour convenir d'un cessez-le-feu permanent. Le Gouvernement yéménite a fait preuve d'une grande souplesse en facilitant l'acheminement de carburant vers Hodeïda et la reprise des vols commerciaux de Sanaa vers Le Caire et Amman. Il incombe maintenant aux houthistes de donner la preuve de leur engagement en ouvrant immédiatement les routes qui mènent à la ville de Taëz, soulageant ainsi les souffrances de centaines de milliers de Yéménites.

Les deux prochains mois sont cruciaux pour les efforts de paix à long terme et nous exhortons toutes les parties à coopérer pleinement avec l'Envoyé spécial Grundberg, alors qu'il profite de la trêve pour lancer un processus politique global et inclusif. En effet, un règlement politique est le seul moyen, je le répète, le seul moyen, d'apporter une paix véritable et durable au peuple yéménite. Ce processus doit inclure les voix des femmes, de la société civile et des autres groupes marginalisés.

Nous saluons également les efforts déployés par les Gouvernements de l'Arabie saoudite, d'Oman, de la Jordanie et de l'Égypte pour obtenir la trêve. Le maintien de l'appui international et régional au processus dirigé par l'ONU est essentiel.

Toutefois, tandis que nous travaillons pour une paix de long terme, nous ne pouvons pas perdre de vue les besoins humanitaires immédiats et considérables du peuple yéménite. Dans cet esprit, nous soutenons le Conseil présidentiel et son action visant à améliorer les services de base et la stabilité économique. De plus, nous nous félicitons de l'adhésion internationale déclarée au plan du Conseil présidentiel pour s'attaquer à ces problèmes et exhortons les donateurs à verser rapidement des fonds pour répondre aux besoins critiques. Néanmoins, il faut faire plus.

En outre, il convient de faire fond sur les progrès permis par la trêve pour éviter une catastrophe environnementale et économique inutile. Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires afin d'écarter les risques croissants liés au mauvais état du pétrolier *FSO SAFER*. Les États-Unis sont heureux d'annoncer que nous travaillons avec le Congrès en vue d'apporter une contribution de 10 millions de dollars à ces efforts. Les autres donateurs, y compris les acteurs du secteur privé, doivent maintenant se mobiliser pour que

les travaux puissent commencer dans le cadre du projet d'urgence avant que les conditions météorologiques n'exacerbent encore les risques de catastrophe.

Enfin, nous avons été profondément attristés d'apprendre la mort de l'employé en retraite de l'Ambassade des États-Unis Abdulhameed Al-Ajami pendant sa détention par les houthistes. Les États-Unis adressent leurs condoléances à sa famille et à ses proches, que les houthistes avaient cruellement privés de tout contact avec M. Al-Ajami. Nous condamnons la détention injuste par les houthistes d'Abdulhameed Al-Ajami et de 12 autres membres, actifs ou anciens, du personnel des États-Unis et des Nations Unies, et nous exigeons que les houthistes les libèrent immédiatement et sans condition avant qu'il ne soit fait plus de mal.

Nous rappelons à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et les appelons à respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales de toutes les personnes au Yémen. Le monde observe et espère que toutes les parties impliquées au Yémen préféreront la paix à la poursuite de la guerre, de la souffrance et de la destruction. Nous devons tous saisir cette occasion exceptionnelle et travailler d'arrache-pied pour obtenir une paix durable.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice par intérim Ghada Mudawi de leurs exposés. J'ai aussi écouté avec attention la déclaration de la représentante de la société civile.

La Chine se félicite de la prorogation de l'accord de trêve entre les parties yéménites le 2 juin. Le conflit yéménite prolongé dure depuis sept ans, et la population souffre immensément. La mise en œuvre et l'extension de la trêve ont apporté au peuple yéménite les premiers dividendes de la paix et lui ont donné une lueur d'espoir. Depuis le début de la trêve, les pertes civiles ont été réduites de plus moitié. Une vingtaine de navires-citernes sont entrés, par groupes, dans le port de Hodeïda, et les vols commerciaux ont repris de Sanaa vers Amman et Le Caire. Nous remercions les parties yéménites, l'Envoyé spécial Grundberg et les pays de la région du Golfe de leurs efforts à cet égard.

La grande tâche du moment consiste à mettre pleinement en œuvre l'accord de trêve, notamment afin de rouvrir la route vers Taëz et d'atténuer, dès que possible, la situation humanitaire qui règne dans cette ville. Le Gouvernement yéménite a tenu deux séries de consultations avec l'organisation houthiste

à cet égard, et l'Envoyé spécial Grundberg a fait des propositions concrètes qui ménagent un équilibre entre les préoccupations de tous les camps. À l'avenir, il faut espérer que les parties yéménites sauront s'appuyer sur les propositions de l'Envoyé spécial, faire preuve de volonté politique sur la question de la réouverture de la route vers Taëz et consentir aux compromis requis afin de créer des conditions propices au lancement de pourparlers de paix.

L'accord de trêve doit être le point de départ d'efforts plus larges qui se traduisent par un cessez-le-feu permanent et une solution politique viable. Sous les auspices de l'Envoyé spécial, les forces du Gouvernement yéménite et les houthistes ont tenu deux séries de réunions de coordination militaire et décidé de se réunir régulièrement dans le futur, ce dont la Chine se réjouit. Nous appuyons l'action menée par l'Envoyé spécial pour promouvoir la communication entre les parties prenantes sur la question yéménite, dans un esprit rationnel et pragmatique, ainsi que pour appliquer des mesures en vue de rebâtir la confiance mutuelle, d'entretenir résolument la dynamique positive actuelle et d'encourager davantage de progrès dans le processus de paix. Il convient que le Conseil de sécurité maintienne son unité et crée des synergies avec les pays de la région, de manière à faire peser leur influence pour qu'ils jouent un rôle constructif dans la promotion de la solution politique au problème yéménite.

La Chine est également préoccupée par la situation économique et humanitaire au Yémen, où les défis à relever sont multiples et dont l'horizon est sombre en raison des effets conjugués de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des conflits politiques. Ces problèmes méritent toute notre attention. La communauté internationale doit rester focalisée sur la situation au Yémen et prendre des mesures efficaces pour tendre la main au pays, en donnant la priorité à l'assistance au Yémen pour stabiliser sa devise et ses prix, limiter les pénuries d'énergie et répondre aux besoins élémentaires de la population, notamment la nourriture. Il faut que les organismes compétents des Nations Unies agissent avec un sentiment d'urgence accru, renforcent leur coordination, remédient correctement aux pénuries de ressources et tiennent à l'écart des crises plus grandes. Toutes les parties au Yémen doivent aussi coopérer pleinement avec les opérations humanitaires internationales et garantir un accès humanitaire sûr et rapide.

La Chine soutient le Conseil présidentiel yéménite pour mettre en œuvre activement l'accord de trêve, rétablir les institutions de l'État en bon ordre, regagner en vitalité économique et faire avancer le processus politique. Nous espérons que le Conseil présidentiel unira toutes les parties au Yémen, attachera une égale importance à la paix et au développement et favorisera le retour rapide du pays sur la voie d'un développement normal.

**M. Ndung'u** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg, la Directrice par intérim Ghada Mudawi et M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi de leurs exposés. Je salue par ailleurs la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Le Kenya considère la prorogation pour deux mois de la trêve, annoncée le 2 juin, comme une mesure positive et s'en félicite. Nous saluons les concessions faites par le Gouvernement yéménite à l'appui de la trêve et espérons que les houthistes feront preuve du même esprit constructif pour honorer les engagements restants, en particulier l'ouverture des routes à Taëz.

Le Kenya reste préoccupé par les conditions de sécurité au Yémen. Le regain récent des activités d'Al-Qaida dans la péninsule arabique signalé à Aden et dans le sud du Yémen pourrait fragmenter encore une situation de sécurité déjà précaire, y compris dans la région au sens large. L'intensification des recrutements et de la mobilisation du groupe dans la province voisine d'Abiyan est également inquiétante. Nous devons rester vigilants face à ces menaces naissantes et prendre des mesures préventives afin d'empêcher qu'elles ne gagnent en envergure.

Tandis que les pourparlers de paix progressent, nous recommandons fortement que le processus relatif au cadre de paix et au relèvement incorpore le cadre augmenté concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration de telle manière que les ex-combattants réintégrés ne replongent pas dans le conflit armé ni ne finissent radicalisés par les groupes terroristes.

Les efforts de paix doivent également tenir compte du fait qu'une génération de femmes, de jeunes et de personnes handicapées yéménites s'est vu refuser l'accès à l'éducation et aux services sociaux en raison de ce conflit prolongé. C'est pourquoi la communauté internationale doit délibérément investir dans ces populations en renforçant leurs capacités afin de les doter de compétences qui leur permettront de gagner décemment leur vie et de contribuer au développement du pays.

Le Kenya demeure préoccupé par la situation économique et humanitaire désastreuse au Yémen. Nous sommes conscients que les économies mondiales sont touchées par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et énergétique, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire et énergétique, en particulier dans des contextes fragiles comme celui du Yémen, et plonge des millions de personnes dans la pauvreté et des crises humanitaires. Pour relever ces défis, nous appelons à accroître le soutien au plan de réponse humanitaire 2022 pour le Yémen, qui reste sous-financé, à promouvoir l'agriculture et la production alimentaire locales, et à renforcer l'aide au développement.

Les informations faisant état de la détention et du harcèlement des travailleurs humanitaires, ainsi que des obstacles à leur action, sont très préoccupantes. Nous appelons les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à permettre un accès sans entrave au personnel humanitaire.

Le pétrolier *FSO SAFER* est d'une importance capitale pour notre région, et la menace qu'il représente reste une préoccupation immédiate. Nous sommes reconnaissants de toutes les contributions versées jusqu'à présent et espérons sincèrement que la somme restante pourra être réunie sans plus attendre pour régler ce problème qui n'a que trop duré.

Pour terminer, le Kenya réaffirme sa détermination à appuyer les efforts déployés par l'ONU pour trouver une solution globale et durable au profit du peuple yéménite.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Nous saluons et remercions les intervenants, en particulier M. Grundberg, que nous remercions de son exposé approfondi, mais aussi des nouvelles encourageantes qu'il nous apporte aujourd'hui. Nous lui savons gré de tout le travail qu'il accomplit avec son équipe. Nos remerciements vont également à M<sup>me</sup> Mudawi et à son équipe. Je tiens à remercier tout particulièrement M<sup>me</sup> Al-Salafi, qui est encore avec nous à l'écran, de nous avoir donné un excellent aperçu de la situation, mais aussi de nous avoir fait prendre conscience de la réalité, en nous expliquant ce qui se passe sur le terrain et quels sont les défis à relever. Il est très important que nous le sachions.

Comme à l'accoutumée, je salue la présence à cette table de notre collègue yéménite. Je tiens aussi à saluer la présence au Conseil aujourd'hui du général

Mike Beary, Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), qui est parmi nous aujourd'hui pour la première fois. Nous l'entendrons plus tard, mais je voulais simplement signaler sa présence parmi nous aujourd'hui.

Je tiens tout d'abord à me féliciter de l'engagement pris par les parties au début du mois de proroger la trêve d'avril de deux mois supplémentaires. C'est une bonne nouvelle qui fait chaud au cœur et, comme d'autres l'ont dit, elle nous donne des raisons d'espérer. Comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui, les mesures déjà prises pour garantir la libre circulation des personnes et des biens dans le pays apportent aux Yéménites un soulagement tangible qu'ils attendaient depuis longtemps. Les efforts essentiels déployés par l'Envoyé spécial et les pays de la région pour faciliter ces progrès sont profondément appréciés et doivent être salués.

L'établissement d'une cellule de coordination conjointe et l'accord relatif à la tenue de réunions mensuelles par le comité de coordination militaire sont autant de signaux positifs de l'attachement des parties à la désescalade au moyen de la communication et de l'instauration d'un climat de confiance. Les premières réunions des parties visant à discuter de la réouverture des routes à Taëz constituent également une étape très positive. Comme l'a indiqué M<sup>me</sup> Ola Al-Aghbary au Conseil de sécurité en janvier (voir S/PV.8946), les fermetures de routes rendent les trajets plus longs et plus périlleux, faisant de Taëz un environnement hostile pour les travailleurs humanitaires et médicaux. Nous nous félicitons de la souplesse dont fait preuve le Gouvernement yéménite et appelons les houthistes à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial dans le cadre de sa proposition révisée.

Nous exhortons les parties à garantir la participation pleine et entière, à l'échelon local, des femmes issues de milieux divers et l'inclusion des jeunes artisans de la paix de Taëz dans les négociations en cours. Nous partageons l'aspiration de M<sup>me</sup> Al-Salafi à un processus opportun et inclusif, ainsi qu'à la participation des femmes à toutes les structures et tous les comités. Nous prenons en outre note des contributions à la proposition coordonnée par l'ONU visant à faire face à la grave menace environnementale et humanitaire posée par le pétrolier *FSO SAFER*.

Malgré ces évolutions positives, nous continuons de suivre de près les conditions de sécurité fragiles et les risques de violence dans tout le Yémen, notamment à Mareb, à Hodeïda, à Aden et ailleurs dans le sud. Nous

sommes très préoccupés par la vulnérabilité des civils, en particulier des enfants, face aux mines et autres restes explosifs de guerre, d'autant que les Yéménites commencent à se déplacer plus librement.

La MINUAAH conduit des opérations de déminage pour sauver des vies à Hodeïda. Nous appelons les parties à donner la priorité au déminage, à permettre un accès complet et sûr aux équipes de déminage et à assurer et faciliter la sensibilisation au danger que présentent les mines.

Comme nous l'avons également entendu aujourd'hui, il est essentiel de remédier à la détérioration de l'économie pour améliorer le quotidien des Yéménites et éliminer l'un des principaux moteurs du conflit. Nous nous félicitons de la participation des organismes humanitaires des Nations Unies et des institutions financières internationales aux réunions de l'Envoyé spécial avec des économistes yéménites.

En dépit des progrès réalisés au cours des derniers mois, des dizaines de milliers de Yéménites sont toujours menacés par la famine ou la mort. La semaine dernière encore, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont classé le Yémen parmi les cinq foyers de famine dans le monde en état d'alerte maximale. Nous demandons à la communauté internationale de pallier les déficits de financement du plan de réponse humanitaire des Nations Unies.

Il est par ailleurs essentiel que les acteurs humanitaires puissent s'acquitter de leur mission vitale en toute liberté et sécurité. Les attaques dirigées contre les organisations non gouvernementales internationales et les entités des Nations Unies, y compris en ligne, sont des plus préoccupantes et doivent cesser.

Pour terminer, nous espérons que l'espace créé par la trêve permettra de parvenir à un cessez-le-feu durable et à un règlement politique inclusif, dirigé et pris en main par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Nous engageons vivement les parties à placer les femmes au cœur du processus de paix et à veiller à ce que ce dernier prévoie leur participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité avec les hommes. Les femmes doivent être dans la salle et à la table des négociations. Nous ne pouvons pas non plus perdre de vue la quête de justice et d'application du principe de responsabilité pour les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme qui ont été commises en toute impunité contre les Yéménites. Que

les choses soient claires : sans cela, la paix ne pourra pas être maintenue. Enfin, nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à saisir l'occasion qui se présente pour instaurer une paix durable au Yémen et mettre un terme aux souffrances du peuple yéménite.

**M<sup>me</sup> Heimerback** (Norvège) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice par intérim Mudawi et M<sup>me</sup> Al-Salafi de leurs exposés et points de situation importants.

Je voudrais exprimer notre reconnaissance à l'Envoyé spécial et à toute son équipe, ainsi qu'aux acteurs régionaux et internationaux, pour les efforts qu'ils ont déployés ces dernières semaines afin de reconduire la trêve au Yémen pour une durée de deux mois. En effet, grâce à la trêve, le nombre de victimes civiles a diminué, les livraisons de carburant ont augmenté et les vols commerciaux via l'aéroport de Sanaa ont repris. Il s'agit là d'évolutions tangibles et très appréciées qui ont été obtenues grâce à la désescalade et au dialogue. Nous nous félicitons en outre de la priorité accordée à l'allègement des souffrances subies par les civils et des difficultés rencontrées sur le plan humanitaire.

Ce travail doit se poursuivre. Nous nous félicitons de la proposition de l'ONU relative à une réouverture progressive des routes menant à la ville de Taëz. C'est une bonne chose qu'elle tienne compte de l'avis de la société civile yéménite et des besoins des civils en matière de protection. Nous exhortons Ansar Allah à faire montre de souplesse en ce qui concerne l'ouverture des routes permettant d'entrer dans la ville de Taëz et d'en sortir. Il s'agit là d'une prochaine étape essentielle.

Il est primordial que l'Envoyé spécial poursuive ses consultations en vue d'établir un cadre pour un processus de paix à plusieurs volets. Il importe de mettre à profit les gains humanitaires de la trêve pour faciliter un règlement politique global. La deuxième visite récente de l'Envoyé spécial à Sanaa, ses réunions à Aden et la réunion des parties à Amman ont été déterminantes.

Nous nous félicitons du dialogue entre l'Envoyé spécial et les parties et un groupe diversifié de citoyens, de dirigeants et d'experts yéménites. Il est essentiel de concevoir un processus qui sera crédible et légitime aux yeux de la population locale, ce qui implique de faire entendre des voix et de défendre des intérêts divers, en particulier les voix et les intérêts des personnes les plus touchées par le conflit, à savoir les femmes et les jeunes.

S'agissant de la sécurité, nous nous félicitons de la tenue des première et deuxième réunions du comité de coordination militaire, ainsi que de la création d'une cellule de coordination conjointe pour permettre une communication plus régulière. C'est la première fois que les parties se rencontrent en personne sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, et cela représente une étape capitale vers l'instauration de la confiance nécessaire à un règlement politique.

La situation humanitaire au Yémen reste grave. Nous demeurons profondément préoccupés par l'insécurité alimentaire grandissante dans le pays et par le grave danger de famine.

Comme l'ont encore dit nos intervenants aujourd'hui, les mines sont une source de préoccupation croissante. Les personnes blessées ou tuées à cause des mines terrestres, des restes explosifs de guerre et des engins explosifs improvisés représentent désormais une grande partie des victimes civiles. Les enfants sont particulièrement vulnérables. Beaucoup reste à faire pour régler ce problème.

Enfin, en ce qui concerne la situation urgente du pétrolier *FSO SAFER*, nous restons profondément préoccupés par le danger humanitaire et écologique qu'elle représente. Nous demandons instamment un appui encore plus important et la mise en œuvre du plan élaboré par l'ONU dans les meilleurs délais.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie M. Hans Grundberg, M<sup>me</sup> Ghada Mudawi, ainsi que M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi pour leurs exposés, et je salue la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La France salue le renouvellement de la trêve de ce mois-ci. C'est un signal positif et encourageant qui a été envoyé par les parties au conflit. L'accalmie constatée depuis le mois d'avril a permis une nette diminution des victimes civiles, en particulier. Elle doit être mise à profit pour avancer vers une désescalade durable. Les travaux du comité militaire à Amman vont également dans le bon sens. Ils doivent maintenant se concrétiser sur le terrain. Nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu total dans l'ensemble du pays.

Sur le plan politique, je souhaiterais rappeler que d'importantes concessions ont été faites par le Gouvernement yéménite au cours des dernières semaines. Je pense en particulier à l'accès des pétroliers au port de Hodeïda et à l'ouverture aux vols commerciaux de l'aéroport de Sanaa. La France salue les efforts du Gouvernement yéménite, qui ont permis d'améliorer le quotidien de la population.

Comme l'a mentionné l'Envoyé spécial, le principal point de blocage aujourd'hui reste situé à Taëz. La France appelle les houthistes à rouvrir les routes desservant la ville. Cela fait des années, comme cela a été rappelé également, que les habitants de Taëz sont quasiment coupés du reste du monde, et cette situation est évidemment inacceptable et doit cesser.

Bien que la trêve ait permis d'améliorer les conditions de circulation et d'accès dans certaines zones, nous restons également préoccupés par la situation humanitaire, et nous réitérons l'importance de garantir un plein accès humanitaire à l'ensemble des personnes dans le besoin. C'est d'autant plus nécessaire que le Yémen continue d'être sévèrement touché par l'insécurité alimentaire, comme cela a été également rappelé. Nous appelons aussi à la libération immédiate et sans préconditions du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire qui est retenu par les houthistes.

Je voudrais également mentionner la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Les fonds récoltés sont pour l'instant insuffisants, comme cela a été souligné, et cela empêche le démarrage de l'opération de sauvetage. Nous saisissons ainsi cette occasion pour appeler les États, mais également le secteur privé, à contribuer financièrement à l'appel qui a été lancé par les Nations Unies. Il est urgent d'agir le plus rapidement possible afin d'éviter une catastrophe écologique et humanitaire.

Le renouvellement de la trêve, le 2 juin, a fait renaître l'espoir parmi les Yéménites. Je voudrais remercier l'Envoyé spécial, qui a le plein soutien de la France, pour l'ensemble de ses efforts et sa détermination à obtenir des avancées en dépit d'un contexte extrêmement difficile. Je salue aussi son engagement s'agissant de la participation des femmes yéménites au processus de paix. Nous appelons l'ensemble des parties au conflit, et notamment les houthistes, à coopérer pleinement avec l'Envoyé spécial.

La perspective de paix n'a jamais été aussi proche. Ne manquons pas cette occasion.

**M. Asokan** (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe à mes collègues pour remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, ainsi que M<sup>me</sup> Ghada Mudawi. Je remercie également M<sup>me</sup> Azal Al-Salafi de ses observations.

Nous nous félicitons de l'accord conclu entre les parties au conflit pour proroger la trêve pour deux mois supplémentaires. Comme nos collègues l'ont dit, la trêve a permis de faire reculer la violence et de réduire les

pertes civiles au Yémen. Elle a également permis, pour la première fois depuis ces dernières années, la tenue d'une réunion en personne entre les parties, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Par ailleurs, elle a permis d'obtenir des avancées importantes sur le plan humanitaire. L'ouverture de l'aéroport de Sanaa, en particulier, a apporté un immense soulagement à de nombreux Yéménites, notamment ceux qui avaient besoin de soins médicaux urgents. Depuis le début de la trêve, plus de 2 700 Yéménites ont pu se rendre en Jordanie et en Égypte depuis l'aéroport de Sanaa et en revenir. Nous saluons la souplesse dont a fait preuve le Gouvernement yéménite pour faciliter ces déplacements.

De même, nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de pétroliers entrant dans le port de Hodeïda. À l'heure où le prix du pétrole augmente dans le monde entier, l'entrée de ces navires permet d'atténuer les souffrances de millions de Yéménites. Le cessez-le-feu a également permis aux organismes humanitaires d'intensifier leur action et d'acheminer de l'aide vers des zones qui étaient auparavant inaccessibles en raison des combats. Nous nous félicitons de ces évolutions positives et encourageons les parties à s'en inspirer pour transformer la trêve en un cessez-le-feu durable et à long terme.

Malgré ces progrès, le Yémen reste confronté à d'importantes difficultés économiques et humanitaires. La communauté internationale doit continuer à appuyer le Gouvernement yéménite pour l'aider à les surmonter.

Je voudrais souligner trois questions importantes, qui sont essentielles pour faire durer la cessation des hostilités au Yémen.

Premièrement, il convient de mettre intégralement et effectivement en œuvre toutes les mesures convenues dans le cadre de l'accord de trêve. S'il est vrai qu'il y a eu des progrès importants en ce qui concerne la livraison de carburant dans le port de Hodeïda et l'ouverture de l'aéroport de Sanaa, peu d'avancées ont été réalisées en ce qui concerne l'ouverture des routes autour de Taëz. Progresser sans délai vers l'ouverture de ces routes n'est pas seulement un impératif humanitaire, c'est aussi extrêmement important pour garantir une mise en œuvre équilibrée de l'accord de trêve.

Deuxièmement, le bon fonctionnement du comité de coordination militaire, coordonné par l'Envoyé spécial, est nécessaire pour contribuer à prévenir toute nouvelle escalade et à maintenir la cessation complète des opérations militaires. Nous nous félicitons de la récente réunion du comité et de l'accord conclu sur la création

d'une cellule de coordination conjointe. À l'instar de l'Envoyé spécial, nous encourageons le comité à tenir des réunions régulières, qui sont importantes pour pérenniser la trêve.

Troisièmement, il convient de lancer un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites et associant véritablement les femmes, parallèlement à l'objectif de parvenir à un règlement du conflit qui soit inclusif et négocié pacifiquement. Nous exhortons toutes les parties à œuvrer en faveur de ce règlement, et nous nous félicitons des consultations que continue de mener de l'Envoyé spécial avec toutes les parties prenantes concernées au Yémen pour atteindre cet objectif.

L'état du pétrolier *FSO SAFER* continue de représenter une menace environnementale, humanitaire et maritime. Nous nous félicitons des annonces de contribution de l'Arabie saoudite et des États-Unis au plan opérationnel élaboré par l'ONU pour écarter cette menace. Nous saluons également la campagne de financement participatif menée par l'ONU pour combler le déficit de financement. Nous espérons que la fourniture de fonds supplémentaires permettra de régler rapidement ce problème de longue date.

Amie de longue date du Yémen, l'Inde appuiera une solution politique solide et inclusive qui respecte pleinement l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen. Seule une telle solution peut mettre fin au conflit au Yémen et rétablir la paix, la stabilité, la sécurité et la prospérité dans le pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, de nous avoir fait part de ses réflexions très utiles et de nous avoir fourni, une fois de plus, des informations encourageantes et actualisées. Je remercie également M<sup>me</sup> Mudawi de ses informations détaillées, mais qui n'incitent guère à l'optimisme, sur la situation humanitaire sur le terrain, qui reste désastreuse. Je suis extrêmement reconnaissant à M<sup>me</sup> Al-Salafi pour ses observations, son message tourné vers l'avenir concernant la situation des femmes et des filles au Yémen et ses recommandations concrètes.

Nous saluons ce moment d'espoir et d'optimisme renouvelés pour le processus politique et l'avenir du Yémen. Nous saluons une fois de plus le fait que dans l'ensemble, les armes se sont tues, la raison l'a emporté et l'espoir s'est enraciné plus profondément au Yémen.

Il s'agit d'une occasion que les parties doivent saisir fermement pour collaborer de manière constructive afin de servir les intérêts des Yéménites qui souffrent et, espérons-le, d'ouvrir un nouveau chapitre.

Pour que la trêve soit couronnée de succès, toutes les parties concernées doivent respecter pleinement les engagements qu'elles ont pris au sujet de son maintien et de sa mise en œuvre. La reprise des vols entre l'aéroport de Sanaa et Amman et Le Caire, ainsi que l'entrée de pétroliers dans le port de Hodeïda, qui sont le résultat de la trêve, ont apporté un soulagement à des milliers de Yéménites. L'approche du Gouvernement yéménite a été déterminante dans toutes ces réalisations et leurs effets positifs. Nous nous félicitons des efforts fructueux déployés par l'Envoyé spécial et par son équipe, et saluons le rôle important et l'appui sans faille des partenaires régionaux, principalement l'Arabie saoudite et Oman, mais aussi l'Égypte et la Jordanie, qui ont permis de faire de ces réalisations une réalité.

Les parties doivent poursuivre le dialogue en vue de la réouverture des routes à Taëz et dans d'autres provinces. Nous appelons les houthistes à faire preuve de la même souplesse que le Gouvernement yéménite. La pleine mise en œuvre de la trêve devrait aboutir à un cessez-le-feu national, global et permanent, que nous réclamons depuis longtemps. Les parties doivent considérer la baisse notable du nombre de victimes, d'incidents violents et de morts parmi les civils comme un signe encourageant et prendre les mesures nécessaires pour donner aux Yéménites une raison de croire que les perspectives de paix durable dans leur pays sont bien réelles. C'est pourquoi un processus politique global, sous les auspices de l'ONU, reste un impératif. Nous réaffirmons que le processus politique doit être inclusif, et qu'une participation véritable des femmes, des jeunes et des représentants de la société civile reste de la plus haute importance, comme M<sup>me</sup> Al-Salafi l'a souligné à juste titre.

Tout en reconnaissant les avantages de la trêve et la nécessité d'y faire fond, nous demeurons préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et, comme nous l'a expliqué M<sup>me</sup> Mudawi, par les conditions de sécurité. L'absence de combats ne doit pas donner lieu à l'anarchie. Nous encourageons le Conseil présidentiel et le Gouvernement yéménite à prendre les mesures nécessaires pour garantir la fourniture de services aux Yéménites. Des milliers d'entre eux sont exposés à la famine et à d'autres problèmes humanitaires intolérables, et cette situation doit être rectifiée d'urgence, en particulier

en ce qui concerne les femmes et les enfants. En dépit des améliorations, les enfants restent les principales victimes de la guerre, même après l'entrée en vigueur de la trêve. Nous déplorons toutes les violations des droits des enfants et tous les décès d'enfants. Nous appelons les houthistes à libérer les enfants qu'ils ont recrutés et à œuvrer à la pleine mise en œuvre du plan d'action qu'ils ont signé en avril.

La situation des femmes n'est pas moins inquiétante, ce que nous regrettons vivement. Nous déplorons également l'augmentation des incitations à la violence contre les femmes et d'autres formes d'attaques à l'encontre des femmes. Il faut que cela cesse. Il faut renforcer l'application du principe de responsabilité et intensifier la lutte contre l'impunité. La situation des femmes témoigne de la nécessité de maintenir en place des mécanismes de surveillance et de signalisation qui se basent sur des données factuelles, ainsi que des capacités internationales indépendantes et impartiales pour assurer le suivi de la situation relative aux droits de l'homme au Yémen.

Pour terminer, je voudrais également condamner une nouvelle fois la poursuite de l'incarcération de citoyens yéménites qui sont ou ont été employés par les États-Unis et l'ONU. Nous déplorons la mort en détention d'Abdulhameed al-Ajami et appelons à la libération immédiate et sans condition de tous les détenus, conformément aux obligations découlant du droit international humanitaire. Enfin, nous apprécions vivement les efforts inlassables pour trouver une solution durable au problème du pétrolier *FSO SAFER*, et espérons que les conditions seront réunies pour que cette opération de secours puisse débiter prochainement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'appelle de nouveau l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) :** Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et à vous souhaiter plein succès. Je

remercie également votre prédécesseure, la Représentante permanente des États-Unis, pour sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je remercie M. Grundberg, M<sup>me</sup> Mudawi et M<sup>me</sup> Al-Salafi de leurs exposés.

M. Grundberg, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et un certain nombre de membres du Conseil ont mentionné l'utilisation de mines terrestres au Yémen. J'appelle l'attention du Conseil sur le fait que ce sont les houthistes qui posent ces mines sans discernement. Durant les années de conflit, ils en ont posé plus d'un million, qui ont coûté la vie à des centaines de civils et mutilé un grand nombre de personnes, dont des femmes et des enfants, et les Yéménites continueront de subir leurs répercussions tragiques à l'avenir.

Le Conseil présidentiel réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts pour instaurer une paix globale et durable afin de mettre un terme au conflit. Il entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les efforts de M. Grundberg soient couronnés de succès et pour maintenir la trêve, qui marque une avancée vers un cessez-le-feu global et la reprise de négociations pour parvenir à un règlement politique sur la base des cadres de référence convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). La décision prise par le Conseil présidentiel de proroger la trêve pour une période de deux mois est basée sur son ferme engagement et sa volonté de soulager les souffrances du peuple yéménite, ainsi que sur son refus d'utiliser les questions humanitaires comme monnaie d'échange. Dans le même temps, les milices houthistes continuent de se soustraire aux engagements qu'elles ont pris en vertu de la trêve et d'entraver les efforts déployés par l'ONU et la communauté internationale pour progresser sur la voie de la paix, ce qui ne fait qu'exacerber la crise humanitaire.

Malgré les tentatives des milices d'entraver le lancement des vols commerciaux depuis l'aéroport de Sanaa, en violation des dispositions de la trêve, le Conseil présidentiel a fait de nombreuses concessions et a fait preuve d'une grande souplesse pour faciliter des vols à destination et en provenance de Sanaa ainsi que l'entrée régulière de produits pétroliers par le port de Hodeïda afin d'atténuer les souffrances humanitaires du peuple yéménite. Le Gouvernement souligne que l'intransigeance des milices houthistes en ce qui concerne Taëz, la saisie de plus de 90 milliards de rials yéménites de recettes fiscales et douanières issues des produits pétroliers au port de

Hodeïda durant les deux premiers mois de la trêve et leur refus de payer les salaires des fonctionnaires prouvent aux Yéménites et à la communauté internationale que les milices ne se soucient nullement de la souffrance de la population. Au contraire, elles utilisent cette souffrance pour servir leurs intérêts politiques, et elles continuent de piller ces revenus pour financer leur guerre et leurs attaques persistantes contre le peuple yéménite à des fins d'enrichissement personnel, ce qui est inacceptable.

Depuis le début de la trêve, le Gouvernement yéménite a fait preuve de retenue en dépit des violations quotidiennes commises par les houthistes, notamment les tirs d'artillerie, la mobilisation et le déploiement de contingents, les vols de drones et les bombardements par des drones, qui ont coûté la vie à 72 martyrs et blessé 267 membres de l'armée nationale durant les deux premiers mois de la trêve. Rien qu'hier, avec l'appui de l'Iran, les milices houthistes ont commis 80 violations de la trêve conclue sous l'égide de l'ONU sur plusieurs fronts. Ces violations persistantes de la trêve doivent interpeller la communauté internationale et le Conseil pour qu'ils fassent pression sur les milices, pour les amener à réagir favorablement aux efforts de paix. La paix ne peut être réalisée sans un partenaire véritable. Depuis le début, les violations incessantes commises par les houthistes et le non-respect de la trêve humanitaire illustrent l'approche des milices et de leurs parrains, qui sapent les efforts de paix et le règlement politique de la crise yéménite.

Les souffrances quotidiennes de plus de 4 millions de civils à Taëz, qui est considérée comme la province la plus densément peuplée, en raison du siège impitoyable imposé par les milices houthistes depuis plus de sept ans, constituent un crime de guerre, un crime contre l'humanité et une violation flagrante du droit international et des conventions pertinentes. Le Gouvernement yéménite appelle une fois de plus le Conseil de sécurité, la communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme à faire pression sur les milices pour qu'elles lèvent pleinement et sans conditions le siège de Taëz, conformément aux dispositions de la trêve, notamment en ouvrant les principaux axes routiers, en éliminant les points de contrôle et les barrières et en autorisant la libre circulation des citoyens et l'acheminement sans entrave des denrées alimentaires et des produits de première nécessité. Il faut également faire pression sur ces milices pour qu'elles libèrent les prisonniers et les personnes détenues, sur la base du principe « tous pour tous ».

Le Gouvernement yéménite remercie les pays frères et amis de l'appui généreux qu'ils ont apporté, directement ou par l'intermédiaire du plan de réponse humanitaire, afin d'atténuer les souffrances du peuple yéménite. Néanmoins, malgré cet appui, les opérations humanitaires ne sont toujours pas en mesure d'atteindre tous ceux qui ont besoin d'aide, soit en raison de l'absence de financement, qui risque de provoquer la suspension des projets de secours, soit en raison des obstacles créés par les milices houthistes et du détournement de l'aide humanitaire destinée à la population.

Nous demandons une fois de plus à la communauté internationale de maintenir le Yémen en tête de ses priorités, de tenir compte des besoins de développement dans toutes les interventions humanitaires, de contribuer au relèvement rapide et d'accroître l'aide pour remédier à la crise humanitaire, en particulier à la lumière de la situation qui prévaut actuellement dans le monde et de la flambée des prix alimentaires.

Le Conseil présidentiel, doté des compétences gouvernementales, accorde la priorité à la stabilité économique et aux réformes, notamment la mise en place d'un mécanisme qui permettra d'utiliser rapidement les généreuses subventions, d'un montant de 3,3 milliards de dollars, accordées par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ce qui contribuera à stabiliser la monnaie et à améliorer les conditions de vie et la situation économique.

À cet égard, nous soulignons qu'il importe de promouvoir une transformation des méthodes de travail des organismes des Nations Unies afin que, plutôt qu'une action de sauvetage et d'aide humanitaire, ils lancent à présent des initiatives d'appui, de développement et de consolidation de la paix et veillent à promouvoir les liens entre ces différents axes, conformément aux exigences de cette nouvelle étape et aux priorités du Gouvernement. Cela contribuerait à la création d'emplois, à la croissance et aux programmes de relance économique, au développement des infrastructures, à la fourniture des services de base aux citoyens, aux préparatifs de la reconstruction et à la réalisation des objectifs de développement durable.

Les milices houthistes continuent de recruter des dizaines de milliers d'enfants dans de prétendus camps de vacances, en violation flagrante des droits de l'enfance, de

la législation nationale et des instruments internationaux. Ces milices font subir aux enfants un lavage de cerveau et leur inculquent des idées extrémistes importées d'Iran, marquées par l'apologie de la mort, de la violence et de la haine, dans le but de les inciter à se battre. Leurs actions prouvent que, même si la trêve tient toujours, elles se préparent à une nouvelle escalade et entendent utiliser les enfants comme le carburant de leur guerre absurde.

Malheureusement, la communauté internationale garde le silence face à la campagne de recrutement d'enfants la plus importante de l'histoire, et fait fi des dangers que ce crime recèle pour le Yémen, pour la région et pour le monde, ainsi que des implications désastreuses qu'il aura sur les milliers d'enfants yéménites qui ont été privés de leur droit naturel à la vie.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite réaffirme son plein appui aux efforts déployés par l'ONU pour remédier au problème du pétrolier *FSO SAFER*. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer la réussite de ces efforts, dans le but d'empêcher une catastrophe environnementale, humanitaire et économique imminente, dont les répercussions iraient bien au-delà du Yémen et menaceraient les voies de navigation maritime et mettraient en danger les pays riverains de la mer Rouge.

Nous n'aurions pas été confrontés à ce danger si les milices houthistes ne s'étaient pas montrées intransigeantes ces dernières années. Elles se servent de la question du pétrolier comme d'une monnaie d'échange politique. Nous appelons donc une nouvelle fois le Conseil de sécurité et l'ONU à agir rapidement et à exercer sur les houthistes une pression maximale afin qu'ils se soumettent au plan des Nations Unies. Nous appelons également la communauté internationale à continuer de financer et de mettre en œuvre ce plan afin d'éviter une catastrophe car, si elle se produit, il faudra des milliards de dollars pour s'en relever.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

*La séance est levée à 16 h 55.*